

# CONVENTION de FORMATION AYURVEDA et CONTRAT CURE Inde

12 AOUT 2019

**ENTRE :****ECOLE DE FORMATION SATTVA**

N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

**ET :**

NOM -----

PRENOM -----

N° tél. -----

Adresse-----

Mail -----

**POUR :**

La formation en Ayurvédâ par modules et/ou cure Ayurvédique

**LIEU :****A L'ECOLE DE YOGA INTEGRAL et d'AYURVEDA SATTVA**

8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX

63122 St GENES CHAMPANELLE

<b>Cycle</b> 2019-20	<b>Thèmes des journées</b> <b>théorico-pratiques</b>
Du 23 au 25 novembre 2019 du 21 au 23 décembre 2019 du 18 au 20 janvier 2020 du 23 au 25 février 2020 du 21 au 23 mars 2020 du 22 au 24 mai 2020	Anatomie Ayurvédique et physiologie Analyse constitutionnelle et examen des maladies Nutrition détaillée selon les humeurs Phytothérapie adaptée aux constitutions Les techniques de guérison subtile La guérison spirituelle
Du 19 avril au 03 mai 2020 <b>Ou</b> du 19 avril au 09 mai 2020	<b>La cure Ayurvédique complète</b> (panchakarma en Inde)

**PROGRAMME :** (sous réserve de modifications)**HORAIRES :**

9H-12H30 et 13h30-17h (sous réserve de modulation à voir avec le formateur)

**ELEMENTS PEDAGOGIQUES :**

La pédagogie utilisée suit une alternance entre la pratique et la théorie.

Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurvédas
- De fiches techniques sur les thèmes abordés en journées et une trame à suivre
- Des enseignements, des cours pratiques et un suivi personnalisé

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

**DISPOSITIONS FINANCIERES :**

Le montant de **l'action de formation pour 2019-20** est de :  
**1620 € l'année (TTC)**

**MODALITES DE PAIEMENT :**

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 1620 €
- PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 135 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 8 FOIS : 8 chèques de 202.5 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 405 € à établir maintenant
  
- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de ....€ à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) : ... ..

Les chèques seront encaissés le **05 du mois à partir du mois d'AOUT 2019**  
(NE PAS DATER LES CHEQUES - MERCI)

**Cure en inde : 2000 € (2 semaines) ou 2800 € (3 semaines)**

Ce prix comprend l'avion A/R (assurance incluse), la cure de panchakarma complète avec suivi du Dr Vijith, l'hébergement en pension complète incluant la restauration végétarienne Ayurvédique, pratiques guidées et les frais d'organisation.

- En une fois : 2000 €  ou 2800 €

**Si paiement échelonné :**

Les chèques seront libellés et **transmis au jour de l'inscription** et retirés aux dates suivantes :

- En 2 fois : 1000 € ou 1400 € le **15 octobre et 15 novembre 2019**

- En 4 ou 6 fois : fractionné pour une répartition moins lourde (4 ou 6 chèques), **d'octobre à janvier ou d'octobre à mars**

La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. **Pas de remboursement pour absence non justifiée.**

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN



Ecole de Yoga Sattva  
8 RUE DU GRAND CHAMP -THEIX  
63122 ST GENES CHAMPANELLE  
N° Siret : 507 926 830 000 21

**Pour le stagiaire,**  
Phrase manuscrite, lu et approuvé,  
Bon pour engagement,

Signature,